



Recommandations de l'APhC et des pharmacies de quartier

Résumé

Dans les prochaines semaines, les gouvernements vont élaborer leurs plans respectifs de distribution du vaccin de la COVID-19 de manière à cibler des populations particulières pour ensuite passer à des campagnes d'immunisation massives, comme on n'en a jamais vu. Les 42 500 pharmaciens et les 11 000 pharmacies du pays sont prêts à faire leur part dans l'administration des vaccins à des millions de Canadiens, aux côtés de bon nombre de leurs collègues fournisseurs de soins de santé.

- Les pharmacies ont l'expertise et l'infrastructure qu'il faut pour mettre en œuvre des campagnes de vaccination à grande échelle.
- La plupart des Canadiens vivent dans un rayon de 5 km d'une pharmacie, ce qui signifie que les pharmaciens sont particulièrement bien placés pour atteindre les Canadiens vivant en région rurale ou éloignée, mais aussi en région urbaine ou suburbaine.
- La proximité des pharmacies en fait une solution privilégiée des personnes qui veulent se faire vacciner.
- Dans le passé, les pharmaciens ont toujours contribué à faire augmenter les taux d'immunisation et les taux d'observation des régimes posologiques à doses multiples.
- Les pharmacies ont l'infrastructure numérique nécessaire pour aider à établir l'ordre de priorité des patients et organiser l'administration ordonnée des vaccins.
- Les pharmacies peuvent s'appuyer sur un réseau de distribution complexe et extrêmement fiable.

Si le Canada veut s'assurer une approche coordonnée à l'échelle du pays et donner aux fournisseurs le temps de se préparer en conséquence, il doit signaler rapidement et clairement ses intentions aux professionnels de la santé.

Des pharmacies prêtes à aider : Principales considérations

Tandis que le Canada amorce la plus importante et la plus complexe campagne de vaccination de l'histoire, il doit s'assurer qu'il peut compter sur un nombre suffisant de personnes formées pour administrer les vaccins de manière à répondre équitablement et facilement aux besoins des 37 millions de Canadiens des communautés rurales, éloignées, autochtones, urbaines et suburbaines.

Les pharmacies de quartier représentent une excellente solution. Elles peuvent en effet soutenir efficacement et équitablement le processus de vaccination contre la COVID-19 à tous les stades du déploiement. Les pharmaciens sont parmi les fournisseurs de soins de santé qui bénéficient le plus de la confiance de la population et le premier point de contact – et le plus fréquent – des Canadiens avec le système de santé^{1,2}. Le rôle premier et le plus fondamental des pharmaciens sera d'inspirer confiance et d'accroître les taux d'immunisation en intervenant de manière répétée auprès des Canadiens pour répondre à leurs hésitations à l'égard du vaccin³. Une fois que les groupes prioritaires seront immunisés et qu'un plus grand nombre de vaccins d'une stabilité supérieure auront été approuvés, les pharmacies et les pharmaciens pourront assumer un rôle supplémentaire en participant intégralement à l'administration du vaccin pour arriver à l'immunité collective⁴.

Les 42 500 pharmaciens et les 11 000 pharmacies du Canada offrent un point d'accès critique aux soins pour l'ensemble des Canadiens, y compris ceux qui vivent dans des communautés rurales et éloignées⁵. La plupart des Canadiens vivent dans un rayon de 5 km d'une pharmacie^{6,7}. L'immense empreinte géographique des pharmacies d'un bout à l'autre du Canada fait qu'elles peuvent répondre aux besoins des Canadiens des communautés rurales, éloignées, autochtones, urbaines et suburbaines.

Les pharmacies ont l'expertise et l'infrastructure qu'il faut pour mettre en œuvre des campagnes de vaccination à grande échelle. Dans presque tous les territoires et provinces, les pharmaciens sont autorisés à administrer un large éventail de vaccins et ont joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre des campagnes de vaccination contre la grippe.

Ils ont notamment réussi à gérer la demande sans précédent de cette année^{8,9}. En Alberta seulement, les pharmaciens ont fourni environ 80 % des vaccins contre la grippe¹⁰. Quand les pharmacies offrent le vaccin, les taux de vaccination augmentent¹¹.

Les pharmacies canadiennes travaillent à l'échelle nécessaire à cette tâche d'une ampleur historique. D'après leur expérience de la vaccination anti-grippale, une pharmacie peut vacciner en moyenne 40 patients par jour tout en continuant d'assurer ses services de délivrance et de gestion des médicaments¹². Autrement dit, avec un soutien, une planification de la distribution et un approvisionnement en vaccins appropriés de la part du gouvernement, les pharmacies pourraient administrer entre 2,5 et 3 millions de doses par semaine.

Les pharmacies sont déjà prêtes pour distribuer et administrer le vaccin contre la COVID-19. Actuellement, 89 % des pharmacies du Canada administrent régulièrement des vaccins, comme le vaccin annuel contre la grippe, et 99 % de ces pharmacies souhaitent participer à la campagne d'immunisation contre la COVID-19¹³. Les pharmacies ont déjà investi dans l'infrastructure et les procédures nécessaires pour administrer les vaccins en toute sécurité pendant la pandémie. Cela inclut les protocoles d'utilisation de l'équipement de protection individuelle et la formation connexe, les procédés de désinfection et de nettoyage, les procédés de dépistage des symptômes de la COVID-19, les techniques de prise de rendez-vous et l'organisation de l'espace dans les pharmacies pour permettre aux patients et au personnel de respecter la distance sécuritaire¹⁴.

Les Canadiens veulent se faire vacciner à leur pharmacie de quartier et s'attendent à ce qu'il en soit ainsi. La population canadienne reconnaît le rôle essentiel que les pharmacies auront à jouer dans l'administration des vaccins contre la COVID-19. Selon un récent sondage de l'APhC et d'Abacus Data¹⁵,

- 43 % des Canadiens ont choisi les pharmacies comme l'endroit qu'ils privilégient pour se faire vacciner contre la COVID-19, tandis que 42 % préfèrent un cabinet de médecin et 14 % une clinique de santé publique;
- près des deux tiers des Canadiens disent qu'ils iront se faire vacciner contre la COVID-19 à la pharmacie;
- 81 % des Canadiens font grandement confiance à leur pharmacien et pensent que la pharmacie est un endroit sécuritaire pour se faire vacciner.

Les pharmacies ont l'infrastructure numérique nécessaire pour aider à établir l'ordre de priorité des patients et organiser l'administration ordonnée des vaccins. Les doses de vaccin devront être attribuées en fonction de l'ordre de priorité établi pour les différentes populations conformément aux recommandations du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) et aux cadres provinciaux établis. Grâce à leurs registres ou systèmes d'administration des transactions avec le régime public, les pharmaciens peuvent classer les patients et répondre aux besoins des groupes prioritaires¹⁶. Les pharmacies peuvent aussi satisfaire équitablement les besoins des communautés éloignées et isolées, des communautés autochtones et des communautés racialisées en milieu urbain où le risque de transmission est plus élevé. Enfin, il est reconnu que les pharmacies sont en mesure de cerner proactivement les patients en fonction des facteurs de risque qu'ils présentent à l'égard de la grippe (p. ex. l'âge, la maladie chronique, l'immunodéficience, etc.)¹⁷.

Les pharmaciens peuvent faire grimper les taux d'immunisation et d'observation pour les vaccins à doses multiples, deux éléments essentiels de l'immunisation collective. Les pharmaciens ont une expérience éprouvée de l'administration de régimes posologiques à doses multiples et l'expérience passée montre qu'ils contribuent à faire grimper les taux d'immunisation et les taux d'observation pour les vaccins du zona, du VPH et de l'hépatite^{18,19}. Pour bon nombre de ces vaccins, il faut entre une et trois doses administrées selon des conditions strictes. Les pharmaciens communautaires assurent généralement un suivi, la surveillance et la communication avec les patients par la voie des fonctions de réapprovisionnement des médicaments de leurs systèmes de gestion. De plus, la plupart des pharmacies ont investi dans des systèmes de prise de rendez-vous qui rappellent aux patients quand ils doivent retourner à la pharmacie pour recevoir leurs médicaments²⁰. De fait, les pharmacies ont une expérience éprouvée de l'administration en temps opportun des vaccins à doses multiples, conformément aux lignes directrices du CCNI²¹.

Les pharmacies peuvent gérer les exigences d'entreposage et de manutention. Les pharmaciens et les pharmacies sont en mesure de gérer les conditions d'entreposage et de manutention complexes des médicaments et des vaccins, deux aspects essentiels de la campagne de vaccination prévue. Toutes les pharmacies sont équipées de réfrigérateurs qui satisfont aux normes de la chaîne du froid et 99 % ont une capacité réfrigérante suffisante (2-8°C) pour le volume nécessaire à une campagne de vaccination contre la COVID-19²².

Les pharmacies peuvent s'appuyer sur un réseau de distribution pharmaceutique complexe et extrêmement fiable. La plupart des pharmacies reçoivent tous les jours des livraisons; en région urbaine, les livraisons se font même parfois jusqu'à deux fois par jour. Plus les livraisons sont fréquentes, moins les pharmacies ont besoin de stocker de produits et plus elles peuvent s'adapter rapidement aux variations de la demande des patients. Les provinces qui

ont choisi de mettre à profit le réseau de distribution des pharmacies pour le vaccin contre la grippe enregistrent nettement moins de pertes (jusqu'à 50 %) ²³; c'est là un élément fondamental à considérer dans un programme de vaccination contre la COVID-19 où la demande mondiale dépassera la capacité d'approvisionnement.

Les pharmacies ont l'infrastructure qu'il faut pour recueillir des données essentielles au succès d'un programme à grande échelle de vaccination contre la COVID-19. Les systèmes des pharmacies permettent de saisir de manière numérique l'information importante concernant chacun des patients vaccinés et de la transmettre automatiquement aux régimes de médicaments de la province ou du territoire. Parmi cette information figurent le nom du vaccin, la date et les principaux moyens d'identifier le patient comme son numéro de carte d'assurance-santé. Les provinces qui ont déjà un registre des vaccins pourraient télécharger automatiquement cette information au lieu d'avoir à créer de nouveaux systèmes. Cette information jouera un rôle fondamental dans l'évaluation de l'efficacité des différents vaccins et le succès de la campagne.

Recommandations

Pour une bonne mise en œuvre du programme, il est important d'en amorcer rapidement la planification. Il faut donc que les associations et les autres groupes de pharmacies participent à tous les efforts de planification et de coordination. Pour encourager une participation maximale et faire que les pharmacies soient prêtes et capables de contribuer à l'atteinte des objectifs d'immunisation du Canada contre la COVID-19, nous demandons instamment aux gouvernements du pays de prendre connaissance des recommandations ci-dessous et d'en assurer l'application :

1. **Envoyer à tous les fournisseurs de soins de santé des messages d'intérêt public clairs, cohérents et fréquents au sujet de l'ordre de priorité des patients et des instructions à leur donner sur la vaccination contre la COVID-19.** Il est essentiel de veiller à ce que les communications sur la santé publique soient cohérentes d'un bout à l'autre du pays afin de bien gérer les attentes des patients et de permettre aux fournisseurs de mettre au point les systèmes qui leur permettront de trier les populations et les patients;
2. **Faire que les gouvernements de tous les paliers émettent des communications claires sur les modalités de mise en œuvre de leurs plans et les calendriers d'exécution.** Étant donné l'ampleur de la campagne à venir, il serait utile que les gouvernements s'engagent à retenir les services des pharmacies communautaires pour l'administration des vaccins contre la COVID-19 dans le cadre de leurs plans globaux de distribution afin de laisser à celles-ci le temps de planifier la suite des choses (comme les besoins en personnel, l'ajustement des processus, etc.);
3. **Veiller à assurer une répartition transparente et sûre des stocks au secteur des pharmacies communautaires.** Les stratégies d'attribution et de distribution doivent inclure les pharmacies dès l'étape de la planification et tenir compte du nombre grandissant de patients qui veulent se faire vacciner dans leurs communautés et, plus précisément, à leurs pharmacies communautaires. Les attributions doivent aussi être prévisibles afin que les pharmaciens puissent assurer la continuité des soins et éviter toute interruption dans l'administration des multiples doses des vaccins;
4. **Procurer aux pharmaciens les fournitures qu'il leur faut pour vacciner les Canadiens.** Les plans de répartition des stocks publics de fournitures (p. ex. les seringues, les tampons d'alcool, les bandages, etc.) devraient inclure les parts des pharmacies. Compte tenu de l'ampleur de la pandémie, ces fournitures essentielles sont très en demande et pourraient être difficiles à obtenir pour les pharmacies plus petites;
5. **Vacciner en priorité les pharmaciens en leur qualité de travailleurs de la santé aux premières lignes.** Les personnes qui administrent les vaccins, les pharmaciens et le personnel de première ligne des pharmacies devraient être vaccinés avant le lancement d'une vaste campagne de vaccination en pharmacie;
6. **Veiller à ce que les frais d'administration des vaccins tiennent compte du temps de plus que ce travail nécessite et de sa complexité ainsi que du niveau d'étude qu'il faut pour gérer ce tout nouveau vaccin.** Administrer ce vaccin exigera plus de temps qu'il n'en faut déjà pour les campagnes de vaccination antigrippale. Il faudra du temps pour amener les patients à reconnaître l'importance du vaccin, en particulier ceux qui ont tendance à s'opposer aux vaccins de façon générale et ils sont assez nombreux. Il est possible qu'il faille effectuer un tri parmi les patients en fonction des risques et de l'admissibilité, et organiser leurs rappels pour les doses subséquentes. Pour finir, les pharmaciens auront aussi un rôle fondamental à jouer dans le repérage et la déclaration des effets indésirables, surtout en l'absence de données sur la salubrité des vaccins à long terme;
7. **Distribuer les vaccins contre la COVID-19 par l'intermédiaire du réseau de distribution des pharmacies.** Ce réseau de distribution complexe et fiable a prouvé sa rapidité, son efficacité et son adaptabilité dans les provinces qui y recourent. Il permet de réduire les pertes de manière significative, parfois jusqu'à 50 %, en comparaison de la distribution par les bureaux de santé publique.

Références

1. Manolakis, P. G., et Skelton, J. B. (2010). « Pharmacists' contributions to primary care in the United States collaborating to address unmet patient care needs: the emerging role for pharmacists to address the shortage of primary care providers », *American journal of pharmaceutical education*, vol. 74, n° 10, p. S7.
2. Tsuyuki, R. T., N. P. Beahm, H. Okada et Y.N. Al Hamarneh (2018). « Pharmacists as accessible primary health care providers: Review of the evidence », *Revue des pharmaciens du Canada/Canadian Pharmacists Journal*, vol. 151, n° 1, p. 4-5.
3. Bragazzi, N.L. (2019). « Pharmacists as Immunizers: The Role of Pharmacies in Promoting Immunization Campaigns and Counteracting Vaccine Hesitancy », *Journal of Pharmacy Education and Practice*, n° 7.
4. Lee L., G.M. Peterson, M. Naunton, S. Jackson and M. Bushell (2020). « Protecting the Herd: Why Pharmacists Matter in Mass Vaccination », *Pharmacy*, vol. 8, n° 4, p. 199.
5. Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (2020). *Statistiques nationales*, [En ligne], [<https://napra.ca/fr/statistiques-nationales>] (Consulté le 8 décembre 2020).
6. Law, M. R., A. Dijkstra, J.A. Douillard et S.G. Morgan (2011). « Geographic accessibility of community pharmacies in Ontario », *Healthcare Policy/Politiques de santé*, vol. 6, n° 3, p. 36-46.
7. Law, M. R., D. Heard, J. Fisher, J.A. Douillard, G. Muzika et I.S. Sketris (2013). « The geographic accessibility of pharmacies in Nova Scotia », *Revue des pharmaciens du Canada/Canadian Pharmacists Journal*, vol. 146, n° 1, p. 3946.
8. Association des pharmaciens du Canada (2020). *Champ d'exercice élargi des pharmaciens au Canada*, [En ligne], [<https://www.pharmacists.ca/la-pharmacie-au-canada/champ-d-exercice-elargi-des-pharmaciens/?lang=fr>] (Consulté le 8 décembre 2020).
9. Kirkdale, C.L., G. Nebout, F. Megerlin et T. Thornley (2017). « Benefits of pharmacist-led flu vaccination services in community pharmacy », *Annales Pharmaceutiques Françaises*, vol. 75, n° 1, p. 3-8.
10. Alberta Pharmacists Association (RxA), Data.
11. Papastergiou J., C. Folkins, W. Li et J. Zervas (2014). « Community pharmacist-administered influenza immunization improves patient access to vaccination », *Revue des pharmaciens du Canada/Canadian Pharmacists Journal*, vol. 147, n° 6, p. 359-365.
12. Association canadienne des pharmacies de quartier (2020). « COVID-19 Vaccine Readiness Survey (December 2020) », *Neighbourhood Pharmacies Survey Results*, (Données d'analyse consultées en décembre 2020).
13. Ibid.
14. Association des pharmaciens du Canada. *Protéger la première ligne : Questions concernant la COVID-19 au quotidien*, [En ligne], [<https://www.pharmacists.ca/representation/covid-19-information-et-ressources/lignes-directrices-pour-protger-la-premiere-ligne-questions-concernant-la-covid-19-au-quotidien/?lang=fr>] (Consulté le 8 décembre 2020).
15. Association des pharmaciens du Canada et Abacus Data (2020). *Detailed Results: Pharmacists and COVID-19 Vaccinations in Canada. Survey*, [En ligne], [https://www.pharmacists.ca/cpha-fr/function/utilities/pdf-server.cfm?thefile=/CPhA-on-the-issues/CPhA_COVID_Vaccine_Report-Nov2020.pdf] (Consulté le 8 décembre 2020).
16. Association canadienne des pharmacies de quartier (2020). « 11,000 neighbourhood pharmacies ready to administer COVID-19 vaccines and provide expertise from the front lines », *Newswire*, [En ligne], [<https://www.newswire.ca/news-releases/11-000-neighbourhood-pharmacies-ready-to-administer-covid-19-vaccines-and-provide-expertise-from-front-lines-845864898.html>] (Consulté le 8 décembre 2020).
17. Rosado, H., et I. Bates (2016). *An overview of current pharmacy impact on immunisation: A global report*. Fédération internationale pharmaceutique. [https://www.fip.org/files/fip/publications/FIP_report_on_Immunisation.pdf].
18. Houle, S.K.D., et D.T. Eurich (2019). « Completion of multiple-dose travel vaccine series and the availability of pharmacist immunizers: A retrospective analysis of administrative data in Alberta, Canada », *PLoS One*, vol. 14, n° 1, p. e0211006.
19. Doucette W.R., K. Kent, L. Seegmiller, R.P. McDonough et W. Evans (2019). « Feasibility of a Coordinated Human Papillomavirus (HPV) Vaccination Program between a Medical Clinic and a Community Pharmacy », *Pharmacy*, vol. 7, n° 3, p. 91.
20. Association canadienne des pharmacies de quartier (2020). « COVID-19 Vaccine Readiness Survey (December 2020) », *Neighbourhood Pharmacies Survey Results*. (Données des dossiers consultées en décembre 2020).
21. Comité consultatif national de l'immunisation, Lignes directrices sur l'utilisation de vaccins contre la grippe en présence de la COVID-19, [En ligne], [<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/comite-consultatif-national-immunisation-ccni/lignes-directrices-utilisation-vaccins-contre-grippe-covid-19.html>] (Consulté le 8 décembre 2020).
22. Association canadienne des pharmacies de quartier (2020). « COVID-19 Vaccine Readiness Survey (December 2020) ».
23. Association canadienne des pharmacies de quartier (2020). *Cost Comparison of Vaccine Distribution Options in British Columbia. Neighbourhood Pharmacies Report*. [<https://www.myneighbourhoodpharmacy.ca/?articleattachment=1104>].